

<http://www.pressegauche.org/2018-02-05-Par-Collectif-Un-texte-signé-par>



Faisons école ensemble !

- Politique québécoise - Éducation -



Date de mise en ligne : mardi 13 février 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

L'année 2018 marquera les 50 ans de l'éminente loi 56, celle par laquelle l'État a reconnu l'école privée aux fins de subvention. Naissent alors les « écoles privées subventionnées », expression absurde qui pourrait faire sourire si elle ne nous avait pas tant nui collectivement.

Ce financement public se voulait au départ un accommodement raisonnable pour ménager l'Église catholique. Il a finalement contribué à la création d'un réseau parallèle déstructurant complètement le système d'éducation québécois. Il est bien sûr contraire au bon sens que des écoles privées soient financées par les contribuables. Mais cette iniquité flagrante sur un plan fiscal ne doit pas cacher le problème principal qu'elle alimente : la ségrégation scolaire, c'est-à-dire la séparation physique des enfants dans des écoles différentes en fonction du revenu de leurs parents, de leur appartenance sociale ou de leurs notes.

Une logique de marché

Ce nouveau contexte a plongé l'école publique dans le contexte brutal d'une concurrence marchande. Et l'avantage comparatif consenti par l'État à l'école privée subventionnée, soit un environnement exclusif à bas prix, a bien sûr fait des ravages dans les rangs de l'école publique. La « part de marché » du privé au secondaire est passée de 5 % en 1970 à presque 22 % aujourd'hui. L'école publique se devait de réagir. Elle l'a fait... en imitant le secteur privé subventionné, en optant à son tour pour l'écramage. Ce fut l'arrivée des projets particuliers sélectifs qui, sous le couvert de programmes de football ou d'espagnol, offrirent aux parents un environnement exclusif à encore meilleur marché que le privé subventionné. On estime la part de marché du public sélectif à 20 % au secondaire.

Aujourd'hui, plus de 40 % des élèves se trouvent séparés des autres, ce qui fait de notre société l'une des plus ségréguées en matière scolaire en occident. Comme l'écrivait en 2016 le Conseil supérieur de l'éducation, « l'écart se creuse entre les différents milieux : certains établissements ou certaines classes sont considérés comme moins propices à l'apprentissage (les familles qui le peuvent les fuient) et les conditions de travail y sont plus difficiles (les enseignants qui le peuvent les fuient également). »

Cette politique officieuse de ségrégation scolaire a de nombreuses conséquences :

- ▶ résultats en baisse aux examens provinciaux et internationaux ;
- ▶ décrochage des enseignants (le quart des enseignants quittent tout simplement la profession dans les cinq premières années sur le marché du travail) ;
- ▶ décrochage des élèves (taux de décrochage de 25,3 % au secondaire) ;
compétences faibles ou insuffisantes en littératie pour 53 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans.

Il ne faut pas conjecturer longtemps pour découvrir la cause profonde de ces chiffres. Moins il y a de mixité sociale à l'école, moins la moyenne générale est forte et plus les élèves décrochent. On sait que les élèves performants tirent tout le monde vers le haut en améliorant les conditions d'enseignement. À l'inverse, les classes écramées orchestrent leur propre spirale descendante. Les succès scolaires de l'Ontario, avec un système où le privé existe, mais ne reçoit pas un sou des contribuables, nous indiquent la voie à suivre avec un taux de décrochage de 13 % au secondaire.

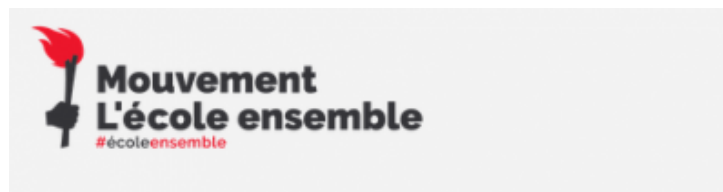
Quelle société voulons-nous ?

Les tenants de l'immobilisme objecteront que ce qui compte en définitive est d'offrir aux parents un « choix ». Ce pseudo-choix est en fait un dilemme qu'on laisse aux familles le soin de résoudre, chacune de leur côté, en les mettant en demeure de choisir entre le bien commun ou leurs enfants. À ce jeu cruel, les parents choisiront toujours leurs enfants et renforceront ainsi le cercle vicieux de la ségrégation scolaire.

L'école que nous appelons de nos vœux s'inscrit, elle, dans un contexte d'inspiration républicaine, au sens d'une institution visant à faire valoir de manière égale un patrimoine intellectuel et scientifique auprès de ses enfants. Cette culture commune, mise à mal dans un contexte acquis à l'individualisme, au pseudo-choix et à la libéralisation de presque tout, ce que notre régime politique et même constitutionnel promeut, s'effrite chaque jour. Et la concurrence délétère à laquelle nos écoles se voient livrées participe à ce morcellement.

Une approche collective et résolument politique est appelée. Les élections d'octobre 2018 sont l'occasion parfaite de trancher le débat. À l'instar du Mouvement L'école ensemble, nous souhaitons que les partis proposent dans leur plateforme électorale des solutions claires au problème de la ségrégation scolaire au Québec. Il s'agit de l'enjeu de politique publique le plus important de notre société. Nous ne pouvons plus laisser l'anxiété et l'inertie décider pour nous. Aux partis politiques, nous demandons de nous offrir un choix le 1er octobre prochain afin que nous décidions collectivement de l'école que nous voulons.

*Lettre envoyée par le Mouvement L'école ensemble



SIGNEZ VOUS AUSSI LA PÉTITION !

Faisons école ensemble

L'école publique commune est en danger au Québec.

En subventionnant avec des fonds publics l'école privée et en autorisant les projets particuliers sélectifs au public, notre système accentue sans cesse la ségrégation scolaire et foule aux pieds le principe d'égalité des chances.

Les conséquences éducatives, sociales et économiques de cette séparation physique entre enfants privilégiés et infortunés sont désastreuses pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Il est temps de proposer une nouvelle vision de notre école !

UNE ÉCOLE ÉQUITABLE

Nous demandons que 100% des fonds publics en éducation profitent au « nouveau public » que nous proposons.

Nous acceptons l'existence des écoles privées, mais celles-ci ne doivent plus recevoir de fonds publics.

UNE ÉCOLE SEREINE

Nous voulons mettre fin à la sélection des élèves au public. Cet écrémage qui stresse les familles et érode les communautés n'aura plus lieu d'être dans le nouveau public.

UNE ÉCOLE COMMUNE

Nous souhaitons un nouveau public renforcé par le retour de la plupart des élèves du privé subventionné et celui de tous les élèves des projets particuliers sélectifs. Le maintien des élèves les plus performants au sein d'une classe commune est un facteur déterminant de la réussite scolaire pour tous.

UNE ÉCOLE EFFICACE

Nous proposons que le nouveau public consolide l'aide aux élèves en difficulté et développe en plus une offre d'apprentissage enrichie pour les élèves les plus performants.

Je demande moi aussi aux partis politiques d'inclure ce qui suit dans leur plateforme en vue des élections québécoises d'octobre 2018 :

- Mettre fin à tout financement public direct ou indirect de l'école privée.
- Mettre fin à la sélection des élèves au public, au primaire comme au secondaire.

Au sein d'une classe commune, consolider l'aide aux élèves en difficulté et développer une offre d'apprentissage enrichie pour les élèves les plus performants.

Pour signer la pétition, cliquez sur ce lien :

<http://www.ecoleensemble.com/>